

l'étude aujourd'hui, ce secteur constitue certainement un des aspects de la question.

Je me demande si le député, à la lumière de son expérience dans ce domaine, pourrait nous dire ce que le gouvernement et le pays devraient faire, à son avis, dans le secteur de l'immigration pour régler certains de nos problèmes en ce qui concerne les tensions et l'inégalité raciales.

**M. Heap:** Madame la Présidente, je remercie le député de sa question. Étant donné que je n'ai pas beaucoup de temps, je voudrais mentionner brièvement une ou deux choses. À l'heure actuelle, c'est le ministère de l'Immigration qui détermine si un revendicateur du statut de réfugié au Canada est admissible en vertu du règlement. Selon une des règles un étranger marié à un Canadien a le droit d'être parrainé par son conjoint. Bien sûr, il faut d'abord savoir s'il s'agit d'un vrai mariage ou d'un mariage de convenance contracté à des fins d'immigration seulement.

J'ai été peiné de découvrir que, dans de nombreux cas et pour une raison ou pour une autre, les agents d'immigration abusent de cette règle pour retarder indéfiniment l'entrée du conjoint étranger au Canada. J'ai entendu dire que cela était arrivé à des conjoints originaires de pays d'Asie et des Antilles, mais jamais à ceux qui viennent de la Grande-Bretagne, de la France ou de l'Europe de l'Ouest. Cela se produit en Amérique du Sud mais pas dans les pays blancs.

Cela me porte à croire que, dans les cas en question, malgré les différences culturelles en ce qui concerne les coutumes matrimoniales et l'idée qu'on se fait de la stabilité du mariage, les préjugés raciaux l'ont emporté sur les obligations de nos représentants. C'est quelque chose que le ministère devrait examiner.

L'autre chose dont je veux parler est la plus grande injustice que le Canada ait commise à l'endroit des peuples non blancs en rejetant les revendications territoriales des peuples autochtones du Canada. Je ne vois pas comment nous pouvons soutenir honnêtement le regard des gens des autres races non blanches quand nous refusons la plus élémentaire justice à nos propres peuples autochtones canadiens. Ce macaron traduit une crainte coupable que notre sentiment de supériorité ne soit fondé sur le fait que nous avons des carabines et eux non, ou que nous en avons plus qu'eux et donc que nous étions meilleurs qu'eux. Nous craignons qu'un jour les

rôles ne soient renversés, et cette crainte à l'endroit des gens dont la couleur de la peau est différente reflète le souvenir coupable que nous gardons de la conquête militaire à laquelle nous les avons soumis. Il faut reconnaître ce fait avant de pouvoir établir une politique bien claire aussi bien à l'endroit de nos propres peuples autochtones qu'à l'endroit des immigrants non blancs.

**Mme Pauline Browes (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État et ministre d'État (Multiculturalisme et Citoyenneté)):** Madame la Présidente, je suis heureuse de participer au débat d'aujourd'hui et je partagerai le temps qui m'est attribué avec un de mes collègues.

Nous savons tous qu'un gouffre sépare les aspirations et la réalité et que les préjugés et la discrimination ne font que le creuser davantage. Le racisme brise la vie des gens et détruit les nations.

Le racisme est un sujet tabou. Mais c'est une réalité qui existe ici même, au Canada, une réalité que nous avons reconnue de mauvaise grâce et à laquelle nous devons faire face.

Quelles sont les conséquences du racisme? L'UNESCO, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, les a résumées dans sa déclaration de 1967: «Le racisme paralyse le développement de ceux qui en sont victimes, pervertit ceux qui le pratiquent, divise les gens au sein de mêmes nations, aggrave les conflits internationaux et menace la paix mondiale.» Quelles sont les conséquences du racisme dans une société comme la nôtre? Il amène des jeunes à se tourner vers l'illusion qu'apportent les drogues et le crime, car ils ne peuvent entrevoir ou trouver d'autres perspectives d'avenir. Le tribut du racisme, c'est aussi l'alcoolisme, la perte de productivité, la violence familiale, la banalisation des relations et la sous-estimation de la vie humaine, tant de celle des autres que de la sienne. C'est le résultat d'un sentiment exacerbé d'aliénation.

Nous en payons le prix avec une hausse des services sociaux ainsi que des soins de santé physique et mentale. Nous devons consacrer des ressources à l'application de la loi et à l'incarcération de détenus au lieu de les investir dans des universités, des bibliothèques et des programmes d'alphabétisation. Mais, par-dessus tout, le racisme fait que les gens ne savent plus se parler ou ne savent même plus comment travailler avec les autres pour régler les problèmes qu'ils ont en commun. Il détruit la confiance et le respect mutuel qui, en dernière analyse, nous lient et nous unissent comme société.